

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
AVEYRON

Délibération n°2024-03-01

Séance du 14 mai 2024

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Absents	2
Exclus	0

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Date de convocation :  
Le 02/05/2024

Date d'affichage :  
Le 02/05/2024

Etaient présents : M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien, Madame Cristol Céline M. Cocallemen Eric, M. Goutte Maxime, M. Moulières Jérémy, Mme Roques Fanny, Mme Odicino Sabrina, M. Monteillet Hugues,.

Absents excusés : M. Petraud Maxime (procuration à Madame Céline CRISTOL), Mme Giordano Sandrine (procuration à M. Cocallemen Eric).

**OBJET**  
DM 1 BUDGET  
COMMUNAL

Monsieur GOUTTE Maxime a été nommé secrétaire.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		1 033.67 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>		<b>1 033.67 €</b>
D 1641 : EMPRUNTS EN EUROS		80 000.00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>80 000.00 €</b>
D 2116-194 : VOIRIE	80 000.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>80 000.00 €</b>	
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	1 033.67 €	
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions</b>	<b>1 033.67 €</b>	

Acte rendu exécutoire  
Par flux de télétransmission  
en Sous-Préfecture de  
Millau  
Le 21 MAI 2024  
et publication sur le site  
internet de la commune  
[www.tournemire-aveyron.fr](http://www.tournemire-aveyron.fr)  
du 21 MAI 2024

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal  
A 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres  
présents.*

Le Maire, Pascal RIVIER  
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance  
Maxime GOUTTE



Date de réception de l'accusé  
de réception : 21/05/2024  
Numéro de l'acte : 202403\_01  
Identifiant unique de l'acte :  
012-211202825-20240514-202403\_01-BF

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours.*